

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

POST TELEGRAPHS SWITZERLAND

## ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'un chemin  
concernant le lotissement connu sous les  
Nos 111 et 113 route de Jussey, commune  
de Thonex

du 26 janvier 1968

## LE CONSEIL D'ÉTAT

vu le préavis favorable du service du plan  
d'aménagement;

vu le préavis favorable de la commune de Thonex;

vu le préavis des archives de l'Etat;

vu les dispositions du règlement sur la désignation  
des artères du 9 octobre 1931,

## A R R Ê T É :

Il est donné le nom de chemin Plein-Sud au lotissement  
connu sous les numéros 111 et 113 de la route de Jussey.

Cette nouvelle dénomination entre immédiatement en  
vigueur.

\*\*\*

Communiqué à :

Travaux 5 ex.  
Police 1 ex.  
Intérieur 1 ex.  
Santé 1 ex.



Certifié conforme,  
Le chancelier d'Etat :

*J. Halland*